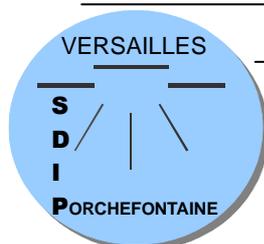


# SYNDICAT de DEFENSE des INTERETS de PORCHEFONTAINE

Association régie par la loi de 1901, déclarée sous le n°857  
affiliée à Sauvegarde et Animation de Versailles.



86 rue Yves Le Coz  
78000 Versailles  
Tel : 01 39 50 36 58  
Fax : 01 39 07 28 75  
Courriel : [contact.sdip@gmail.com](mailto:contact.sdip@gmail.com)

1<sup>er</sup> Mars 2013

## SDIPINFO N°4

*Bulletin d'information du Syndicat de Défense des Intérêts de Porchefontaine*

### PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 9 FEVRIER 2013

En introduction, le président Serge Perrutel accueille les participants ; il remercie la municipalité de Versailles et la maison de quartier de mettre à disposition, tout au long de l'année, les moyens nécessaires à la tenue des réunions de travail. Il rend ensuite hommage à Pierre Béquet décédé en décembre dernier. Pierre Béquet était dessinateur graveur, prix de Rome de gravure en 1960 ; il est surtout connu pour la « Marianne de Béquet » choisie en 1971 pour figurer sur les timbres poste d'usage courant. Très attaché à son quartier de Porchefontaine, il était membre du conseil d'administration du SDIP et participait activement au travail de commission. Pour des raisons de santé, il avait souhaité se retirer l'année dernière.

## 1 - ORGANISATION

Serge Perrutel présente les membres du Conseil d'Administration, ainsi que les membres du bureau. le seul changement à noter est la démission en cours d'année, pour raisons personnelles, de Loïc Sidot.

Conseil d'administration	Bureau	
AMEILHAUD Jean Paul		Responsable commission Circulation
BARTHES Françoise		
BROCHETON Bernard		
CARRÉ Michel		
CHABERT Robert		
DÉMARET Alain	Secrétaire adjoint	
de ROMÉMONT Emmanuel		Responsable commission Nuisances
DIVAN Michèle		
DUTROU Claude	Vice-président	
HEREAU André		
PERRUTEL Serge	Président	Responsable commission Zone verte
SAMANOS Jacques	Secrétaire	Responsable commission Urbanisme
SCHIFRES Yannik	Trésorier adjoint	
SICÉ Claudine	Trésorière	
SILVESTRE Philippe		Responsable commission Transports en commun

## 2 - RAPPORT FINANCIER *(Rapporteur Yannik Schifres)*

<b>Résultat de l'exercice arrêté au 31 décembre 2012</b>	
<b>Solde au 31 octobre 2011</b>	<b>+2584.18€</b>
<b>Fonctionnement de l'association</b>	
Recettes de fonctionnement o Cotisations, dons, produits financiers)	+1489.97€
Dépenses de fonctionnement o Assurance Macif o Cotisations (SAVE, Versailles associations, Yvelines environnement) o Frais et fournitures diverses	- 1081.09€
Résultat de l'exercice	+ 408,88€
<b>Activité exceptionnelle</b>	
o Vente de livres (Histoire de Porchefontaine)	+ 1020.00€
o Dons aux écoles Yves le Coz et Pierre Corneille	
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>+4013.06</b>

Alors que les années précédentes l'exercice débutait le 1<sup>er</sup> novembre et s'achevait le 31 octobre, le conseil d'administration a voté en cours d'année le changement de la date de fin d'exercice fixée désormais au 31 décembre. En conséquence, l'exercice concerné par ce bilan a eu une durée exceptionnelle de 15 mois.

Le solde positif de 1020€ apparaissant dans « activité exceptionnelle », correspond aux recettes de la vente du livre sur Porchefontaine. La somme sera intégralement reversée aux écoles du quartier.

## 3 RAPPORT MORAL

### 3-1 Commission A86

Serge Perrutel donne quelques informations, communiquées par Cofiroute, sur le fonctionnement du tunnel depuis son inauguration le 8 janvier 2011

Sur l'ensemble du trajet, le trafic est en moyenne de 23 000 véh/J (25 000 en pointe) ce qui est bien en dessous du trafic initialement prévu (45 000 véh/J).

**Sécurité** : la limite définie pour des raisons de sécurité par le cahier des charges, est de 3 400 véh/heure sur 2 voies.

**Pollution** : en fonctionnement normal, la pollution du trafic est évacuée par effet de piston à l'extrémité du tunnel. En cas de dépassement d'un seuil limite à l'intérieur du tunnel, le puits d'extraction, situé à Viroflay à proximité de la limite du quartier de Porchefontaine, entre en fonctionnement. Après 22 mois, l'extracteur ne s'est jamais déclenché. Au départ, il était prévu pour fonctionner 70h/an.

La surveillance de la pollution est placée sous la responsabilité d' « Airparif » qui publie ses résultats sur internet : <http://obsairvatoire-a86ouest.fr>

Le prochain bilan environnemental, succédant à celui tenu en préfecture des Hauts de Seine le 12 juillet 2012, sera placé sous la responsabilité de Versailles en juillet 2013.

## **3-2 Commission circulation** (Rapporteur J.P. Ameilhaud)

### **3-2-1 Piste cyclable**

A la demande du conseil de quartier une bande cyclable a été créée avenue de Porchefontaine entre l'avenue de Paris et la rue Albert Sarraut.

- Dans le sens descendant les cyclistes circulent dans le flot de la circulation dont la vitesse est limitée à 30 km/h.
- Dans le sens montant une piste réservée aux cyclistes est matérialisée au sol par un tapis en enrobé clair.

Le cheminement piéton et les places de stationnement ont été préservés et les arbres malades, remplacés.

Après quelques mois de fonctionnement, la commission plaide pour la mise en place, dans ce tronçon, d'un radar pédagogique et la prise de mesures pour éviter le stationnement sur la piste cyclable, de véhicules en attente de voyageurs arrivant du RER.

Ce tracé reprend en partie le projet, élaboré et présenté par la commission du SDIP, consistant à créer une piste cyclable reliant l'avenue de Paris au camping Huttopia en passant,

- à l'aller, par l'avenue de Porchefontaine, la rue Coste, la rue Rémond à gauche, puis le camping en passant par le parking du stade,
- le retour se faisant par la rue Berthelot jusqu'à la place Lamôme, puis la rue Coste et l'avenue de Porchefontaine.

Il reste donc à promouvoir, auprès de la municipalité, la suite de la piste cyclable en direction du camping.

### **3-2-2 Réhabilitation de la rue de la Sablière.**

J. P. Ameilhaud rappelle que pour faciliter la liaison avec Viroflay (la piscine, les gares RG et RD et la future ligne T6), la commission a proposé de réhabiliter, pour les piétons, la rue de La Sablière (actuellement réduite à un sentier peu pratique) en lui apportant un revêtement et un éclairage. Un courrier dans ce sens, a été envoyé, en mai 2012, au maire de Versailles, président de Versailles Grand Parc avec copie au Maire de Viroflay et à la présidente du conseil de quartier qui soutient ce projet.

En réponse, le maire de Versailles a indiqué que ce projet ne pouvait aboutir sans l'accord du maire de Viroflay. Pour l'instant ce dernier n'est pas favorable au projet mais entrouvre la porte en indiquant que la réhabilitation pourrait s'inscrire dans le nouveau PLU de Viroflay. Sollicitée, Valérie PECRESSE, députée de la circonscription, a fait savoir qu'elle était favorable à ce projet et prête à l'abonder avec sa réserve parlementaire pour environ 2 000 €.

La commission poursuivra son action pour obtenir l'adoption de ce projet.

## **3-3 Commission Transports en commun** (Jacques Samanos est rapporteur en remplacement de Philippe Silvestre absent pour raison majeure).

### **3-3-1 Ligne de Bus B**

Depuis maintenant plus de 3 ans, le SDIP milite pour que la ligne de bus B assure le service voyageurs jusqu'au bout de la rue Yves le Coz et qu'à terme elle permette la jonction avec le tramway T6. De nombreuses démarches, aussi bien par courrier que lors de rencontres, ont été faites au cours de ces dernières années auprès des différents acteurs à savoir Phébus, la municipalité de Versailles, Versailles Grand Parc, la mairie de Viroflay et le STIF.

Une première étape a été franchie en 2010 : le terminus voyageurs a été placé en face de la poste où un abri bus a été construit. Une zone de régulation temporaire a été mise en place dans le bas de la rue Yves le Coz pour permettre aux bus de faire demi-tour place Louis XIV. Malheureusement, depuis, la ligne ne prend toujours pas de voyageurs dans le bas de la rue Yves le Coz.

En avril 2012, une deuxième étape a été franchie, le maire de Versailles, président de Versailles Grand Parc, a fait part au SDIP, par courrier, de la décision de Phébus de créer une zone de régulation rue Louvois et un arrêt commercial au niveau des « Six ponts » ; par ailleurs, dans ce même courrier, il mentionnait, qu'un arrêt intermédiaire au niveau de la rue Girardon serait mis en service commercial d'ici l'été 2012 sous réserve d'acceptation de la part du Syndicat des transports d'Ile de France (STIF).

Aujourd'hui la zone de régulation est en cours de construction rue Louvois ; elle sera équipée de toilettes pour les chauffeurs, sa mise en service est prévue prochainement. Le terminus commercial sera situé au bas de la rue Yves le Coz au niveau de la zone de régulation actuelle, de part et d'autre de la chaussée. L'arrêt intermédiaire près de la rue Girardon, n'a pas été mis en service durant l'été 2012, contrairement à ce qui avait été annoncé ; renseignement pris, il semblerait qu'il n'ait pas été possible de trouver un emplacement de taille conforme à la norme PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

La commission se rapprochera des responsables pour essayer de résoudre ce problème.

Enfin, l'objectif de créer une connexion entre la ligne B et la ligne de tramway T6 qui reliera Chatillon Montrouge à Viroflay n'est pas abandonné.

### 3-3-2 Gare RER SNCF

Après une longue période de travaux, la nouvelle gare plus moderne et d'aspect plus agréable est entrée en service, mais deux points sont à déplorer :

- l'impossibilité de prendre des billets Grandes lignes ni par des bornes ni au guichet alors que la présence d'une borne permettant l'achat des billets est annoncée sur une affiche à l'entrée de la gare.
- l'absence de moyens permettant l'accès aux quais pour les PMR ou pour les personnes avec poussettes et enfants.

L'objectif pour 2013 sera de travailler à l'amélioration de ces points tout en ayant conscience des difficultés qu'il faudra surmonter.

## 3-4 Commission nuisances

### 3-4-1 Nuisances sonores

- **Hélicoptères.** (*Rapporteur Serge Perrutel*)

Le trafic d'hélicoptères au dessus du quartier de Porchefontaine occasionne des nuisances sonores particulièrement sensibles durant les week-ends. En 2011, à la suite de plaintes, le SDIP a attiré l'attention du maire de Versailles ainsi que celle des députés des Yvelines sur ce problème. Bien que soutenant notre démarche, il faut bien constater qu'aucun changement n'a été observé à ce jour.

Par ailleurs, lors de la rencontre de représentants du SDIP avec Valérie Péresse en juin 2012, celle-ci a rappelé qu'elle s'était opposée à la tentative de transfert de l'héliport d'Issy les Moulineaux à Toussus et qu'elle était favorable à une réduction des vols touristiques, source de la plus grande partie des nuisances sonores sur le quartier. Par ailleurs, face aux nombreuses infractions aux règlements, constatées Valérie Péresse a déclaré vouloir associer le SDIP à la commission chargée de l'étude d'impact de l'aéroport de Toussus.

- **Trains** (*Rapporteur Emmanuel de Romémont*)

Le SDIP reste toujours en accord avec l'analyse présentée par le conseil de quartier à la suite de l'enquête réalisée mais ne connaît pas les suites données à ce dossier par la mairie. Après un court rappel des éléments essentiels, Emmanuel de Romémont insiste sur :

- l'urgence de conduire, en premier lieu, des mesures de bruit
- la définition et la mise en œuvre d'un plan de reboisement cohérent et durable du talus
- la mise en place de mesures d'atténuation du bruit (ballast, rails, jonctions, choix des voies...)
- le lancement de travaux permettant la mise en place à terme d'un mur anti bruit.

La commission nuisances se mettra en rapport avec le conseil de quartier et préparera un dossier d'analyse du problème et une correspondance à l'attention des différents acteurs de ce dossier (gestionnaires, propriétaires de voies, élus....)

### **3-4-2 Qualité de l'air** (*Rapporteur Emmanuel de Romémont*)

Face aux inquiétudes manifestées par certains habitants du quartier sur le niveau de pollution atmosphérique, Emmanuel de Romémont rappelle la méthodologie élaborée par la commission du SDIP :

- identifier les sources de pollutions
- préciser les lieux et périodes sensibles
- travailler sur des remèdes possibles.

Il rappelle par ailleurs qu'un courrier avait été envoyé au maire attirant, son attention sur ce problème et demandant de faire réaliser par Airparif des mesures de niveau de pollution automobile autour de 4 points sensibles du quartier. Dans sa réponse le maire renvoie aux mesures faites par la station d'Airparif située rue de Limoges et au suivi heure par heure de toute une série de polluants sur le secteur. Pour la faisabilité de mesures complémentaires concernant notre quartier, il nous invite à prendre contact directement avec Airparif.

Le dossier sera relancé

### **3-4-3 Nuisances visuelles** (*Rapporteur Serge Perrutel*)

De nombreux habitants du quartier se plaignent des nuisances visuelles. Serge Perrutel illustre sa présentation par quelques photos particulièrement parlantes prises dans le quartier tout en soulignant les quelques améliorations apportées par les trompe l'œil de la rue Coste.

La commission nuisances préparera des courriers à l'attention du maire et des services de la mairie concernés

## **3-5 Commission urbanisme** (*Rapporteur Jacques Samanos*)

.

### **3-5-1 Enfouissement des lignes aériennes**

Ce sujet est devenu particulièrement sensible tant le quartier est en retard dans ce domaine par rapport à la plupart des autres quartiers de Versailles.

Jacques Samanos rappelle les enfouissements de lignes aériennes réalisés depuis 2010 et le programme 2013

- 2011 : un tronçon de la rue Racine
- 2012 : rue de la chaumière et rue Saint Michel,
- 2013 : rue de l'Étang, rue Augusta Holmès,

Il fait observer que les travaux ont pris du retard par rapport au programme communiqué en novembre 2011. Celui-ci prévoyait,

- en 2011, la rue Racine et la rue de la Chaumière
- en 2012, la rue Saint Michel et une partie de la rue de l'Étang puis,
- en 2013, la rue Augusta Holmès, la fin de la rue de l'Étang et le haut de la rue Jean de la Fontaine.

Quant à 2014, étaient programmés, la fin de la rue Jean de la Fontaine et la rue Lamartine.

Il conclut en présentant un calcul estimatif montrant qu'à raison de 500m par an (distance supérieure à la moyenne des 3 dernières années), l'enfouissement de l'ensemble des lignes aériennes du quartier ne pourra pas être achevé avant 15 ans.

### **3-5-2 Ecoulement des eaux**

A cause de la situation géographique du quartier et de la présence de cours d'eau souterrains, le risque d'inondation des sous-sols de certaines maisons est un problème latent. Dans ce contexte, le SDIP a réalisé une enquête en mars 2012, auprès des habitants du quartier pour mieux appréhender ce phénomène. Celle-ci se présentait sous forme d'un questionnaire en quatre points qui se résument de la façon suivante :

- Votre sous-sol a-t-il déjà été inondé ?
- Avez-vous observé un changement durant ces dernières années ?
- Si oui, pouvez-vous en identifier la raison ?
- D'où viennent ces inondations ?

79 personnes ont répondu au questionnaire parmi lesquelles, une moitié signale avoir eu des inondations du sous-sol. Le dépouillement des résultats permet de situer les rues les plus exposées et révèle qu'un peu plus de 50 % des réponses mentionnent une disparition ou une diminution des inondations ces dernières années alors qu'environ 35% ne constatent pas d'amélioration. Les changements, lorsqu'ils sont perçus, sont attribués, pour la plupart, aux travaux d'assainissement mais d'autres causes sont également mentionnées.

Ces résultats ont donné lieu à une rencontre avec Vincent Boudriot (V.B.), chef de service à la direction des services techniques de la ville et Magali Ordas, maire adjoint déléguée à l'aménagement, la propreté et la qualité de vie. A cette occasion, V. B. a précisé que le réseau était dimensionné pour absorber un orage décennal et a remis la liste de tous les travaux effectués dans le quartier depuis 1985 ainsi qu'un plan du réseau précisant son ancienneté et la partie qui, à terme, devra être réhabilitée. Ces documents sont à la disposition des membres du SDIP qui les désiraient. A titre d'exemple, les travaux d'assainissement réalisés ces 3 dernières années représentaient environ 400 k€ en 2010, 152 k€ en 2011 et 490 k€ en 2012 avec la rue Augusta Holmes, le rue de l'Etang et la création d'un collecteur de stockage au tennis club. Pour l'avenir, il est envisagé de construire un collecteur de stockage de 70m<sup>3</sup> en bas de la rue Berthelot pour écrêter les pointes.

### 3-5-3 Divers

De nombreux points à améliorer ont été relevés.

- o Passages piétons ne respectant pas la continuité du trottoir,
- o Trottoirs à angle droit empêchant les camions de tourner
- o Choix du coté de stationnement dans certaines rues étroites
- o Pose de potelets en face des accès,
- o Fleurs et embellissements
- o Inondations du sous sol de l'immeuble à l'angle de la rue Coste

Le choix des actions à entreprendre en priorité, sera discuté en commission.

### 3.6 Commission Zone verte *(Rapporteur Serge Perrutel)*

Le quartier a la chance de disposer d'une zone verte très importante. Fort de cet atout, Serge Perrutel rappelle que le SDIP souhaite sensibiliser les élèves à l'environnement et plus particulièrement à la forêt toute proche. A cet effet il propose d'organiser des sorties en forêt selon un principe éducatif défini en concertation avec l'ensemble du corps enseignant, les parents d'élèves et l'ONF.

Après de nombreux contacts, le groupe scolaire Pierre Corneille s'engage à poursuivre le projet et a pris contact avec l'ONF pour établir le contenu et le calendrier des sorties.

### 3-7 Approbation des rapports

#### 3-7-1 Approbation du rapport financier

Vote à main levée

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

#### 3-7-2 Approbation du rapport moral

Vote à main levée

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

## 4 ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Conformément aux statuts, le conseil d'administration est renouvelable par tiers tous les ans, les membres sortants sont rééligibles.

Membres sortants :

- Françoise BARTHES
- Michèle DIVAN
- Emmanuel de ROMEMONT
- Yannik SCHIFRES
- Claudine SICE
- Philippe SILVESTRE

Se représentent :

- Françoise BARTHES
- Michèle DIVAN
- Emmanuel de ROMEMONT
- Yannik SCHIFRES
- Claudine SICE
- Philippe SILVESTRE

Aucun autre candidat ne se présente

Vote à main levée

Contre : 0

Abstention : 0

Les six candidats sont élus à l'unanimité.

En réponse à un appel général, 3 personnes se portent volontaires pour faire partie de commissions :

- Jacques **PIRON** : commission circulation ou transports en commun ou nuisances
- Rémy **GAUSSERES** et Enzo **CARAVELLONI** : Commission sécurité à créer suite à des atteintes aux biens et à des trafics signalés à Porchefontaine.

## 5 QUESTIONS /DEBAT

Au cours du débat, de nombreuses questions, problèmes ou suggestions sont abordés.

### **Lutte contre les nuisances**

- Dénoncer la pollution ne suffit pas, encore faut il prendre des mesures.

### **Bus B**

- Prolonger l'horaire de fonctionnement du bus B jusqu'à 22h (environ ¾ d'heure) pour prendre les voyageurs arrivant gare des Chantiers par le train de 21h14.
- A de nombreux arrêts, le bus ne s'aligne pas bien le long du trottoir ce qui, compte tenu de la hauteur de celui-ci, rend l'accès difficile pour certaines personnes.
- Insister, malgré les difficultés à trouver l'emplacement, sur l'utilité du point d'accès prévu à l'intersection des rues Girardon et Yves Le Coz, comme annoncé par notre maire par courrier.

### **Gare RER/SNCF**

- l'absence d'escalier roulant ou d'ascenseur est inadmissible.

### **Circulation**

- La circulation dans la rue Rémont à proximité du croisement avec la rue Berthelot est particulièrement dangereuse à cause de l'accélération brutale des voitures après le Stop. Un panneau de limitation de vitesse serait nécessaire.

### **Circulation cycliste**

- Plusieurs personnes se plaignent de la circulation de cyclistes sur les trottoirs, y compris dans l'avenue de Porchefontaine.
- L'emplacement des pistes cyclables choisi par la ville n'est pas toujours très judicieux (voir Bd du Roi/ Rue Gallieni).
- Un marquage au sol de la circulation cycliste dans le flux des voitures serait un plus pour la sécurité.

### **Écoulement des eaux**

- Problème, persistant depuis plusieurs années, d'écoulement des eaux pluviales dans la rue Pierre Corneille.

### **Chaussée très dégradée rue Lamartine**

### **Enfouissement des réseaux aériens**

- Quels sont les critères de sélection des tronçons de rues où les réseaux aériens sont enfouis chaque année ?

### **Dégradation des jardins publics**

- Plusieurs personnes se plaignent de groupes de jeunes qui occupent le jardin du square Lamôme. Il a été retrouvé dans des recoins en contrebas des déchets voire même des seringues usagées ; des plaintes concernent également le jardin de la maison de quartier.

**Site internet** : l'écho des Nouettes propose un emplacement pour le SDIP

### **Sécurité**

- Une caméra de surveillance est indiquée sur un panneau dans l'avenue de Porchefontaine à proximité de la station RER ; en principe deux autres caméras devraient être installées aux autres entrées du quartier.
- L'éclairage du tunnel de passage piéton dans la rue Yves le Coz, près de l'ordre de Malte, ne fonctionne pas bien.

### **Propreté**

- Le passage piéton sous le pont SNCF est peint d'un côté mais pas de l'autre.

### **Relations avec le conseil de quartier.**

- En réponse à une question, Serge Perrutel rappelle que le SDIP est indépendant et apolitique et qu'il n'y a plus de représentant du SDIP au conseil de quartier. Ponctuellement, il peut y avoir des projets communs auxquels les deux associent leurs efforts.

---

## **BULLETIN D'ADHESION 2013**

**NOM**.....**PRENOM**.....

**ADRESSE**.....

**COURRIEL**.....

**COTISATION 12€ PAR PERSONNE** (payable par chèque à l'ordre de SDIP à envoyer à SDIP, Maison de quartier, 86 rue Yves Le Coz 78000 Versailles)

*Si vous avez déjà réglé votre cotisation lors de la dernière assemblée générale ou depuis le début 2013, ne payez pas une deuxième fois.*